

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFREY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici le texte de la dépêche du comte Buol au comte Valentin Esterhazy, accompagnant les propositions que ce diplomate était chargé de porter à Saint-Petersbourg, et que la Russie vient d'accepter :

« Vienne, 16 décembre 1855. — Les paroles que Votre Excellence a eu l'honneur de recueillir de la bouche même de l'Empereur, notre auguste maître, ont dû de nouveau lui confirmer les intentions qui ont invariablement guidé la politique de Sa Majesté dans les différentes phases de la lutte qui pèse d'un si grand poids sur l'Europe. Toujours fidèle à ces mêmes principes, l'Empereur aurait cru manquer à ce qu'il doit à ses peuples et à l'Europe, en laissant s'écouler le moment actuel, où une force majeure impose une trêve de fait aux combattants, sans tenter un effort suprême pour ouvrir de nouvelles voies à une paix qui se présente comme le besoin le plus urgent de l'Europe.

« Convaincu, d'un côté, de la sincérité des déclarations si souvent réitérées par l'empereur Alexandre, de vouloir prêter la main à toute paix qui ne porterait atteinte ni à sa dignité, ni à l'honneur de son pays, Sa Majesté Impériale s'est sentie appelée à employer ses meilleurs efforts pour s'assurer du degré de réciprocité que ces dispositions pourraient rencontrer auprès des cours de France et de la Grande-Bretagne. Elle a, en conséquence, daigné me charger de sonder à ce sujet les cabinets de Paris et de Londres. Or, tout en les trouvant imbus (*sic*) de l'inébranlable résolution de ne se prêter à aucune initiative d'ouvertures, nous avons cependant, à notre vive satisfaction, rencontré auprès de ces cabinets des dispositions telles à nous faire espérer qu'ils ne se refuseront point à l'examen et à l'acceptation des conditions de nature à offrir toutes les garanties d'une paix sérieuse et durable, et à résoudre nettement la question qui a donné naissance à la guerre.

Il y a plus ; nous nous croyons autorisé à ex-
primer l'espoir que ces puissances, tout en maintenant dans toute sa force le droit de présenter telles conditions de paix qui leur sembleraient convenables, n'en seraient pas moins, aujourd'hui, encore disposées à ne pas dévier du principe posé lors du début de la lutte, de ne poursuivre aucun avantage particulier et de limiter leurs prétentions aux sacrifices nécessaires pour rassurer l'Europe contre le retour d'une aussi déplorable complication.

« Encouragé par ces indices, le cabinet impérial n'a pas reculé devant la tâche de se rendre consciencieusement compte de la situation du moment et de formuler les bases sur lesquelles, à son avis, pourrait reposer l'édifice d'une paix solide. Les quatre principes déjà acceptés par la Russie nous ont paru toujours être le meilleur point de départ. Seulement, pour assuser l'œuvre de la paix et pour éviter surtout les écueils qui ont fait échouer les dernières conférences, nous avons jugé indispensable de développer les quatre principes de manière à les rendre conformes aux intérêts généraux et à faciliter l'accord final par une définition plus précise.

« Le fruit de ce travail se trouve consigné dans le document ci-joint, qui, par le fait de l'acceptation des puissances belligérantes, acquerra la valeur de préliminaires de paix. La signature de ces préliminaires serait immédiatement suivie d'un armistice général et de négociations définitives.

« Ce travail ayant été honoré de l'approbation de Sa Majesté l'Empereur, vous êtes chargé, Monsieur le comte, de le présenter à l'acceptation de la cour de Russie, en y joignant les instances les plus vives d'en peser le contenu et de nous faire savoir sa détermination, que nous attachons la plus haute importance à connaître aussitôt que faire se pourra. Si, ainsi que nous l'espérons, nos propositions rencontrent un accueil favorable, nous ne tarderons point à en recommander chaleureusement l'acceptation aux cours de Paris et de Londres, en exprimant la confiance qui nous anime qu'elles n'useront du droit de présenter éventuelle-

ment aux négociations des conditions particulières que dans un intérêt européen et dans une mesure telle à ne pas offrir de sérieux obstacles au rétablissement de la paix.

« Nous supplions la cour de Russie d'examiner avec calme les propositions que nous lui soumettons. Nous ne nous étendrons point sur les graves conséquences qu'entraînerait le refus d'entrer dans les voies que nous lui ouvrons une seconde fois pour opérer une réconciliation honorable, refus qui ferait retomber sur elle le poids d'une immense responsabilité. Nous préférons nous en remettre à sa sagesse pour en peser toutes les chances.

« Nous croyons être ici l'interprète des vœux et des véritables besoins de l'Europe. Il nous reste à faire appel aux sentiments élevés de l'empereur Alexandre, dont la détermination suprême décidera du sort de tant de milliers d'existences.

« Sa Majesté Impériale s'arrêtera, nous en avons la ferme espérance, au parti qui seul nous semble répondre aux véritables intérêts de ses peuples et aux exigences de l'humanité.

« Recevez, etc., etc.

(Constitutionnel.)

» Signé : Comte Buol. »

On écrit de Berlin, le 18 janvier. — « Il y aura aujourd'hui une séance du Conseil des Ministres sous la présidence du roi pour délibérer sur les moyens d'assurer, en tout cas, la participation de la Prusse aux Conférences de paix future.

« On mande de Vienne que le Gouvernement autrichien s'attache actuellement à faire signer le plus tôt possible un armistice, et qu'il a l'intention d'envoyer dans ce but des missions spéciales aux différentes cours. » — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Saint-Petersbourg, 18 janvier. — On expédie aujourd'hui au prince Gortschakoff, à Vienne, une copie du protocole signé par le comte de Nesselrode et le comte V. Esterhazy, constatant l'acceptation

FEUILLETON

LE DERNIER JOUR DE FRASCATI.

(Suite et fin.)

Félicien entraîna son compagnon vers la rue Laffite, et lui dit à l'oreille :

— Perdu ! perdu ! déshonoré ! flétri ! Mon bon de Vaudreuil, entendez-vous ? déshonoré ! anéanti ! mort !

Et il conta mot à mot son aventure de la vieille servante et du docteur.

— Eh bien ! dit-il à de Vaudreuil, vous voyez devant vous un homme qui vient de se donner à lui-même son dernier conseil... De Vaudreuil, on ne survit pas à un pareil malheur !

— Félicien, je crains de vous comprendre ! dit de Vaudreuil avec un ton d'effroi.

— Vous m'avez compris ! Ma mère ! ma mère, qui avez perdu la vie en me la donnant, pardonnez-moi ce que je vais accomplir !... De Vaudreuil, il faut que je ne vois plus le jour demain !

— Un suicide ! Félicien ?

— Décidé, irrévocable !

— Et moi, moi, qui vous ai perdu, moi, qui vous ai tué, après avoir vécu trois mois de vos bienfaits, comme un parasite, croyez-vous que je puisse vous survivre ? Vieux, infirme et pauvre comme je suis, que ferai-je sur cette terre où je n'ai pas un parent, pas un ami ? Félicien, je trouve votre désespoir légitime, vous ne mourrez pas seul !

— Légitime, dites-vous ? N'avez-vous pas entendu mon récit ? Au reste, j'ai eu tort de vous confier ma résolution. Mais, c'est dit... ce sera fait... De Vaudreuil prenez ce portefeuille, il est à vous... Il y a du pain pour vos vieux jours.

— Ce portefeuille, vous le donnez ? Bien ! je l'accepte... Vous allez voir si je saurai mourir avec vous.

Ils étaient arrivés sur le boulevard.

La nuit était horrible. Une pluie de glace roulée dans les tourbillons de quatre vents rivaux forçait les passants à fendre l'air à la nage. La désolation tombait de partout : les orbes de gaz ressemblaient aux torches funèbres qui éclairaient convulsivement l'agonie de la nature.

Il n'y a pas de suicides en Espagne et en Italie ; c'est que là le malheur consommé échappe au désespoir avec un rayon de soleil ou d'étoile, avec la mer, avec le fleuve, avec un paysage, avec le premier venu de ces mille hochets que la nature jette au malheur. Mais, dans ce nord homicide, dès que l'homme songe à tourner contre lui des mains violentes, toutes les voix de l'air applaudissent à sa résolution. Paris et Londres sont les capitales du suicide. Il n'y a pas de Dieu là où il n'y a pas d'étoiles et de soleil. Dieu supprimé, le suicide a raison.

Félicien tenait encore à la main son portefeuille, et de Vaudreuil, arrêté devant un fiacre isolé sur la station, engageait le cocher à descendre. C'était le plus malheureux des cochers ; un vieillard à cheveux blancs, em-

maillotté dans le premier carrik de l'Empire, et chaussé jusqu'aux genoux de lambeaux de peaux de mouton raccordés par des ficelles. Le malheureux cherchait un point d'appui sur son siège pour soulever son corps engourdi par quarante hivers parisiens.

— Je pense, dit de Vaudreuil à Félicien que vous avez quelques lettres à écrire, nous allons faire nos petites dispositions chez moi... Eh bien, mon ami, dit-il au cocher, viendras-tu nous ouvrir ta portière ?

— Pauvre homme ! dit Félicien, il est glacé jusqu'à la moelle des os, et il supporte sa vie avec résignation !

— Dam ! dit le cocher qui avait entendu cette phrase, faut bien la porter, sa vie, quand on a femme et enfants à nourrir.

— Mon ami, dit de Vaudreuil prenant le portefeuille de Félicien, et l'ouvrant sous le nez du cocher, connais-tu la valeur de ces chiffons.

— Des billets de banque plein le portefeuille, dit le cocher.

— Ça t'appartient ; nous te le donnons ; c'est le prix de la course... Prends, te dis-je, ce portefeuille est à toi... Je devine, tu as des scrupules d'honnête homme. Eh bien ! prend le portefeuille avec ce billet que je viens d'écrire au crayon. Demain tu viendras voir à l'hôtel si ma signature que voici t'autorise à garder cet argent.

— A quel hôtel irai-je ? demanda le cocher ébahi comme dans un rêve.

— A l'hôtel où je demeure et où tu vas nous conduire

des propositions autrichiennes comme base des préliminaires. (Constitutionnel.)

Berlin, vendredi 18 janvier. — « D'après les nouvelles les plus récentes, l'acte signé du comte Nesselrode, constitue une véritable attestation que la Russie accepte sans réserve les propositions autrichiennes, et il suffirait pour autoriser le prince Gortschakoff à signer un traité préliminaire de paix.

» On considère, du reste, à Vienne, la signature de ce traité comme imminente. »

Berlin, vendredi 18 janvier. — « Le comte Labanoff apporte des dépêches de Saint-Petersbourg.

» On discute la participation de la Prusse aux conférences de paix. On désigne Dresde pour lieu des conférences.

» La Russie n'a accepté les propositions de l'Autriche qu'en se réservant de les discuter dans les conférences. »

Les journaux anglais publient les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, vendredi soir, 18 janvier. — « La Russie commence à sentir que les puissances allemandes étaient sur le point de lui échapper.

» Les efforts du Roi de Prusse pour amener le Czar à accepter les conditions proposées ont été plus pressants et plus intelligents qu'on ne le pense en Angleterre. Comme dernier moyen, Sa Majesté a réuni, à Berlin, un petit congrès de princes allemands, alliés à la Prusse, et a, par là, donné plus de poids encore à ses représentations.

» Le mécontentement, en Russie, a atteint des proportions effrayantes.

» On comprenait, à Saint-Petersbourg, qu'une nouvelle campagne dans la Baltique aurait enlevé la Finlande à la Russie.

» De nombreux étudiants de l'Université de Finlande ont été conduits en prison pour avoir bu « au succès des alliés » et à la « prospérité de la Suède. »

Une dépêche de Marseille, vendredi, dit que le généralissime Omer-Pacha concentrait ses forces à Uzurgèle. — Un vapeur anglais a reçu l'ordre de se rendre de Sinope à Sukum-Kalé pour ramener Omer-Pacha à Constantinople. — Havas.

« Marseille, samedi soir, 19 janvier. — Les nouvelles de Constantinople du 10 janvier portent que le général Mourawieff, après avoir détruit les ouvrages avancés de Kars, a laissé dans cette place environ 1,000 hommes de garnison, bien approvisionnés et s'est dirigé sur Gumri, avec le gros de son armée.

» Il y a, à Trébizonde, 15,000 Turcs et Egyptiens dont la plus grande partie se porte au secours d'Erzeroum ; ces troupes endurent toutes sortes de privations et souffrent notamment du mauvais état des routes encombrées par les neiges.

» Le *Journal de Constantinople* dit qu'au printemps, un corps de l'armée alliée opérera, en Géorgie sous le commandement de sir Colin-Campbell.

» A Kinburn, la mer est gelée à deux lieues d'étendue ; les canonnières qui sont prises dans les glaces, agiraient, au besoin, comme forts détachés autour de la citadelle.

» La rupture des relations entre la Perse et l'Angleterre est confirmée. Le Shah a décliné la médiation de la France aussitôt après avoir appris la chute de Kars. M. Murray n'a, de son côté, voulu faire aucune concession et il a quitté Téhéran, avec toute la légation anglaise ; le 6 décembre, il est arrivé à Kious, près Mossoul. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On nous écrit de Madrid, le 15 janvier.

« Aujourd'hui a été décidée la modification du cabinet, mais on ne connaît pas bien encore les noms et le nombre des ministres sortants ou entrants. Il est indubitable que M. Escosura aura le portefeuille de l'intérieur, et M. Lujan celui du Tomento. M. Antonio Gonzalès, ambassadeur à Londres, sera ministre des affaires étrangères, et, dans ce cas, le général Zavala passerait à la marine. Le Gouvernement cède sur la question des droits d'octroi ; mais le ministre des finances, M. Bruil persiste à vouloir se retirer. S'il se retire, il sera remplacé par M. Francisco Santa Cruz, ancien ministre de l'intérieur avant M. Huelves. Il paraît certain que M. Gomez de la Serna, l'un des ministres des 30 heures, à l'époque de la révolution de juillet, se refuse positivement à se charger du portefeuille de grâce et justice ; on parle pour ces fonctions de M. Jose de Olozaga. — Le ministère constitué de la sorte pourrait mieux faire les affaires du pays, mais il aura toujours à lutter contre les influences subversives de la garde nationale et des corporations populaires.

» La majeure partie des commissaires de Barcelonne qui étaient venus à Madrid pour traiter la question des tarifs, sont rentrés dans leurs foyers, peu satisfaits de la commission dans le sein de laquelle ils avaient exprimé leurs prétentions.

» Le Gouvernement a résolu définitivement la question soulevée par les provinces basques au sujet du désamortissement ; il a déclaré que cette opération se réaliserait dans lesdites provinces comme dans tout le reste de l'Espagne. Les députés provinciaux du pays Basco-Bavarras, qui sont venus ici suivre cette affaire, ne se tiennent pas pour battus ; ils doivent s'adresser aux Cortès. » — Havas.

— L'instruction de l'affaire contre les émeutiers du 7, a été envoyée au capitaine général de Madrid. Les prévenus ont fait choix de leurs défenseurs. Un des juges de 1^{re} instance a évoqué la compétence qui sera appuyée par les défenseurs, et le tribunal suprême de grâce et justice sera appelée à en connaître. Il paraît que les instigateurs du mouvement ont été les deux sous-lieutenants de la garde des Cortès, Martin et Rodriguez, et le 1^{er} sergent, nommé Samuel Mayor. Le procès a une grande importance. — Havas.

— Des correspondances de Séville annoncent que le peuple s'est porté à des violences contre les boulangers. L'inondation qui désole Séville est la plus forte que l'on ait vue depuis 1784. La vallée est un véritable fleuve ; les villages sont convertis en

îles. Un grand déploiement de forces militaires a eu lieu. — Havas.

ASIE. — D'après les communications du Caucase, il paraît que les Russes désarment Kars. Il est probable, en tout cas, qu'ils démoliront une partie des fortifications actuelles, qui sont très-étendues et dont la défense exige un trop grand nombre de troupes, et qu'on n'y laissera qu'une forte garnison pour garder la ville et le pachalik, ainsi que les approvisionnements qui resteront dans la ville.

L'*Invalide* contient un rapport sur des combats animés, qui ont eu lieu dans les premiers jours de septembre, entre Schamyl et les Russes, sur le haut Kuban. Le fameux chef des Circassiens avait certainement l'intention d'appuyer les opérations d'Omer-Pacha, mais il fut battu par le général russe Kosloffski. Jusqu'ici, on avait gardé le silence le plus complet sur cet événement. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Les personnes qui font usage de harnais en cuir ont généralement l'habitude de les laver dans de l'eau, ce qui est très-préjudiciable, car le cuir se raidit, se dessèche, et cause alors des écorchures aux chevaux. Voici comment on peut éviter cet inconvénient :

On prend de l'huile de navette ou de lin, à laquelle on mêle une partie égale de suif, puis on fait fondre le tout sur le feu. Lorsqu'on a obtenu cette espèce d'onguent, on en frotte la tête, le poitrail, la croupière, etc., du côté qu'ils appuient sur le corps du cheval. En répétant souvent cette opération, on conserve les harnais en bon état, et ils résistent à la pluie et à toute humidité.

— On se rappelle, dit l'*Union Bretonne*, que l'an dernier, le cercle Graslin fut le premier, à Nantes, à ouvrir une souscription destinée à offrir des étrennes de tabac à nos soldats de Crimée. Comme témoignage de reconnaissance de notre armée, il vient de recevoir un mortier à café, inventé par les zouaves et qui est composé d'éléments assez singuliers : le mortier est fait d'une bombe d'un fort calibre, et le pilon d'un petit boulet.

Ce souvenir de Crimée occupe une place d'honneur dans les salons du Cercle.

— On lit dans le *Journal de l'Agriculture pratique* :

« Nous regrettons d'être obligé de communiquer une triste nouvelle qui nous est transmise par M. Villeroy. « La peste des bêtes à cornes (Rinderpest), » dit-il, est arrivée en Pologne, où elle a fait de grands ravages, et de là elle s'est répandue dans le nord de la Prusse. C'est une terrible maladie, éminemment contagieuse qui vient des steppes de l'Asie, où il paraît qu'elle existe toujours. On se souvient qu'elle nous a visités en 1814 à la suite des armées russes et autrichiennes. » Le fait doit être connu du Gouvernement, qui verra s'il y a lieu d'ordonner quelques mesures préventives. »

— L'administration a mis, depuis quelques jours, à la disposition des habitants de Strasbourg, une fontaine d'eau chaude, provenant des eaux de

promptement.

Et il donna son adresse au cocher.

— Très-bien, de Vaudreuil ! dit Félicien. Approuvé de tout cœur.

— Je ne sais pas trop tout ce que cela veut dire, murmura le cocher ; mais je vais toujours vous mener chez vous.

— Et maintenant, dit Félicien à de Vaudreuil en s'asseyant à côté de lui dans le fiacre, pas un mot de plus sur mon irrévocable détermination.

— Sur notre irrévocable détermination, dit de Vaudreuil.

Arrivé rue de l'Université, devant l'hôtel, le cocher ouvrit la portière et dit à de Vaudreuil en lui présentant le portefeuille :

— Dites donc, c'est pour rire, pas vrai ?

— Oh ! le diable t'emporte ! dit de Vaudreuil ; voyez donc toute la peine qu'on a pour faire une bonne action ! c'est ce qui explique la rareté de la chose. Cocher, mon ami, tu viendras demain, là, demander à mon concierge si ce portefeuille est bien à toi, légitimement à toi pour ta course. Voilà, de plus, une pièce de quarante francs pour ton *pour-boire*. Maintenant, si tu n'est pas satisfait je prends ce portefeuille et je l'envoie dans la boue de la rue au premier chiffonnier qui passera.

Et de Vaudreuil et Félicien disparurent dans le petit escalier de l'hôtel.

A dix heures, nos deux héros, après avoir essayé de se dérober l'un et l'autre à la mort, comme Oreste et

Pyllade dans la Chersonnèse Tauride, se couchèrent sur leurs lits de sangles, auprès d'un énorme réchaud de charbon à demi-allumé, que de Vaudreuil venait de soigner avec le plus grand calme. Les moindres issues de la porte et de l'unique croisée, bouchées hermétiquement, assuraient à la vapeur homicide toute son énergie d'action. Une chandelle de suif, arrivée au niveau de la bobèche, éclairait de sa lueur agonisante cette scène de deuil. Au dehors, le vent sonnait, par intervalles, un glas déchirant sur le clavier des vitres tremblantes aux châssis des toits.

— Donnez-moi votre main ; de Vaudreuil, dit Félicien ; il faut que nos mains restent unies après notre mort... De Vaudreuil, quelle fatalité vous a conduit dans la vie ?... Il n'y a que trois mois et demi que nous nous connaissons... oui, trois mois... Ce fut le pur hasard... J'allais acheter pour Julie le portrait de la reine Victoria... Elle m'avait demandé ce portrait... Vous veniez d'acheter le dernier, lorsque j'entrai dans la boutique du marchand d'estampes de la galerie de l'Horloge... Vous me le cédâtes gracieusement, et notre amitié commença... Hélas ! comment devait-elle finir !

— Félicien ! dit de Vaudreuil d'une voix mourante, je sens... que... la vie... Vous, plus jeune, vous résisterez... plus longtemps que moi...

Un bruit de pas dans l'escalier et trois coups vigoureusement donnés à la porte interrompirent de Vaudreuil.

— On frappe ! dit Félicien à demi-lévé.

— C'est bon, répondit le magistrat, protestez ; cela

geons pas... Sylvain Maréchal a dit...

— On frappe, vous dis-je ; écoutez...

— Ouvrez, au nom de la loi. Nous forçons la porte à la troisième sommation. Telle fut la menace qui arriva directement par le trou de la serrure aux oreilles de nos deux suicidés.

— On n'ouvre pas ! s'écria de Vaudreuil ; le domicile d'un citoyen est inviolable à dix heures du soir... Il est bien cruel, quand on est en train de mourir d'être dérangé par les sbires de la rue de Jérusalem.

— A la troisième sommation, cette frêle porte tombera, dit la voix extérieure.

— Ah ! c'est le portier qui nous a vendus, dit de Vaudreuil : c'est sûr. Il faut nous exécuter de bonne grâce ; il faut nous montrer... nous leur prouverons que nous ne sommes pas des conspirateurs politiques. Un instant, Messieurs de la police, un instant, nous sommes à vous... Félicien, mettons notre habit et parlons à ces gens-là ; nous arriverons une heure plus tard à notre rendez-vous dans l'autre monde.

Et quand il se furent assez proprement rajustés, ils ouvrirent la porte et virent devant eux trois hommes à écharpes tricolores et un serrurier armé d'un marteau.

L'un de ces trois Messieurs dit à Félicien et à de Vaudreuil : — Descendez avec nous au rez-de-chaussée, où nous allons vous faire subir un interrogatoire.

— Je proteste contre cette violation du domicile, dit de Vaudreuil.

— C'est bon, répondit le magistrat, protestez ; cela

condensation de la machine à vapeur de la manufacture des tabacs. Ces eaux s'écoulaient dans un bassin où les ménagères peuvent les puiser pour leur service domestique, et dans un second compartiment organisé de façon à recevoir un certain nombre de laveuses.

L'établissement de ce lavoir a été convenu, il y a plusieurs années, en retour de certaines concessions accordées par la ville à l'administration des tabacs, lors de la construction de la manufacture.

Dans d'autres villes, on a déjà utilisé ainsi, ou bien encore pour des bains gratuits ou à prix excessivement réduits, les eaux chaudes qui se perdent. Ce sont des exemples qu'on ne saurait trop imiter.

(Constitutionnel.)

— Le génie des inventeurs ne s'arrête jamais. C'est une fournaise ardente incessamment en activité. On prête à M. Jobard, de Bruxelles, une découverte récente, qui n'opérerait rien moins qu'une révolution complète dans les armes de guerre. D'après ce que l'on nous a dit de l'invention, à laquelle on aurait déjà fait subir quelques épreuves, qui, ajoute-t-on, ont été satisfaisantes, on n'aurait plus besoin de canon de fusil, ni de tube en bronze auquel on a donné plus particulièrement le nom de canon pour lancer des projectiles à une très-grande distance et pour en obtenir le même résultat meurtrier. Il paraîtrait que M. Jobard se contente de réunir le projectile à une capsule et qu'il suffit d'un simple appui pour donner à l'appareil le moyen d'être enflammé et de suivre la route que le tireur veut lui faire suivre. On ne tardera pas sans doute à publier de plus importants détails sur la nouvelle découverte. — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Londres, lundi 21 janvier. — On annonce comme une chose certaine, que les conditions spéciales, formulées par les Puissances occidentales, seront acceptées par la Russie, avant la réouverture des négociations. Ces conditions sont, entre autres : la non reconstruction de Bomarsund, l'établissement de consulats dans les ports russes de la mer Noire, la délimitation plus clairement définie des frontières turques en Asie.

» Le *Morning-Post* dit que les Puissances occidentales exigent des garanties pour que la Russie ne puisse plus persévérer, à l'avenir, dans son système d'agression et de conquêtes. » — Havas.

— On écrit de Séville, le 9 janvier, que le Guadalquivir continue de déborder. — Devant la maison de Ville, à Séville, stationnent de forts piquets de la garde nationale. Des patrouilles de cette garde parcourent les rues, protégeant les boulangers. Le bois manquant complètement, on a coupé les arbres qui ornent les promenades de la capitale, et on distribue ce bois aux boulangers. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

On nous communique l'article suivant :

La cherté des vivres éprouve, depuis trois années, bien des familles ; beaucoup, avec une résignation

vous servira, mon petit Monsieur.

Félicien n'avait plus qu'une locomotion automatique ; il se regardait déjà comme arrivé au vestibule de l'éternité, se préoccupant fort peu de son dernier acte sur la terre.

Au rez-de-chaussée, Félicien et de Vaudreuil reçurent l'ordre d'entrer dans un salon pour s'y préparer à l'interrogatoire. On ferma la porte sur eux. Félicien s'assit et appuya sa tête sur ses mains.

Aussitôt de mélodieux accords de cuivre et de violoncelle résonnèrent dans la pièce voisine, et des chants aériens de jeunes femmes arrivèrent aux oreilles de Félicien.

— C'est le chœur des femmes de la *Sémiramide*, dit de Vaudreuil.

— O dérision du sort ! dit Félicien avec mélancolie.

— Il paraît qu'on donne concert ici pendant que nous nous tuons là-haut.

La porte s'ouvrit à deux battants, et fit éclater une fusée de bougies sur une table de festin. Une jeune femme éblouissante de beauté, de fraîcheur et de diamants, s'avança et dit : — Entrez, Messieurs, on n'attend que vous...

C'était Julie !.. Félicien tomba la face contre terre, comme l'apôtre sur le Thabor.

— Relevez-vous, Félicien, dit de Vaudreuil, je vous présente ma nièce, Julie, votre femme. Excusez-la ; elle a bien des torts envers vous. Elle a voulu prendre un mari à l'épreuve, et le faire vivre un siècle en cent jours,

belle, touchante, mais hélas ! bien douloureuse pour le cœur des pauvres parents, ont lutté avec énergie contre une situation exceptionnelle. Combien de personnes dont les ressources sont épuisées ?... D'ailleurs, en cette saison, le chômage, la modicité des salaires viennent augmenter encore les inquiétudes de ceux dont le gain était déjà presque insuffisant pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille.

Afin de remédier un peu à cette pénible situation, on vient d'établir un fourneau économique, où l'on trouve des aliments bien préparés et substantiels, à des conditions de bon marché qui les rendent accessibles à la bourse de tous. On sait que des achats d'une certaine importance, des aliments préparés en assez grande quantité offrent les avantages d'une notable économie ; là est le secret de la qualité jointe au bon marché.

Toutefois, il convient de dire, puisque cela est vrai, que cette organisation nouvelle n'est pas une œuvre de bienfaisance. Son existence ne relève d'aucune Œuvre. *On ne donne pas, — on vend*, même un peu au-delà du prix de revient, si bien que les acheteurs feront la charité. En effet, dans la combinaison de cette affaire, on a écarté toute pensée de spéculation, et, après le prélèvement sincère de tous les frais, on a présumé, comme dans toute les affaires sérieuses, des bénéfiques ; si minimes qu'ils soient, ils seront attribués à ceux qui souffrent de la vieillesse ou de la maladie.

Ainsi, un peu de bien-être pour tous : pour cette mère obligée de négliger les soins du ménage, afin d'aider son mari à gagner le pain de la famille, et qui trouvera au fourneau économique un repas tout préparé ; un peu de bien-être pour cet ouvrier qui, malgré les ravages que la faim fait dans sa poitrine, ne veut demander qu'à un rude travail l'entretien des siens. Nous savons combien sont nombreuses ces nobles susceptibilités, et du fond du cœur nous les respectons ; aussi, confiant dans le dévouement et la loyauté de ces ouvriers, nous osons leur dire : venez, et, tout en subvenant aux besoins de votre famille, vous nous aiderez à soulager quelques vieillards et de pauvres malades.

Tel est le but du fourneau économique de la ville de Saumur : — un peu de bien-être pour tous.

Le fourneau est installé rue Haute-Saint-Pierre, n° 13.

La vente a lieu les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, de 4 heures à 6 heures du soir ; de 6 heures à 8 heures, le samedi.

Les prix des portions de bouillon, viande et légumes préparés, sont affichés au bureau de vente.

REPRÉSENTATION DONNÉE AU PROFIT DES PAUVRES PAR L'ÉCOLE DE CAVALERIE.

Samedi soir, il y avait grand mouvement d'hommes et de voitures aux abords de la salle de spectacle ; chacun se hâta d'occuper sa stalle ou sa loge ; on eût dit que M^{lle} Rachel ou quelque autre artiste de renom, nous gratifiant d'une rare visite, interprétait, ce soir-là, sur notre scène, les immortels chefs-d'œuvre de Corneille ou de Racine. Pourtant il n'était rien de tout cela ; personne n'accourait pour

pour l'étudier. Pardonnez-moi aussi, Félicien, d'avoir prêté la main à ce caprice d'une jolie veuve, déjà dégoûtée d'un second mariage par le premier. Vous lui avez sauvé la vie, elle achève ce soir de s'acquitter envers vous.

Le sourire de la résurrection étincela sur le visage de Félicien, encadré dans les blanches mains de Julie.

— Oh ! je vous ai jugé assez fort pour supporter ce bonheur sans perdre la raison. On ne devient jamais fou de bonheur... Eh bien vous ne me parlez pas... vous êtes fâché contre moi. Au reste, de Vaudreuil, mon oncle, et moi, nous avons fait souvent de notre mieux pour vous mettre sur la voie de la plaisanterie ; mais vous vous êtes obstiné à prendre nos plus étranges phrases au sérieux. Il a fallu vous conduire jusqu'au réchaud de charbon.

— Julie, dit Félicien d'une voix tremblante d'amour et d'émotion, douce Julie, je sens que l'accès dangereux de joie est passé. Encore quelques minutes, et j'arrive de l'enfer au paradis... Laissez-moi toucher vos cheveux, vos mains, votre front, laissez-moi vous respirer... Oui... c'est bien vous ! c'est bien ma Julie... Comment ! toute mon histoire de ces trois mois est une fable ?

— Mais, oui, mon ami... N'est-ce pas que de Vaudreuil a bien joué son rôle ? C'est qu'il a rempli vingt ans des fonctions diplomatiques aux Etats-Unis. Jugez combien il lui était aisé de vous mener à la lisière, vous si bon, si naïf, si confiant, si neuf, comme de Vaudreuil vous avait si bien jugé.

— De Vaudreuil, je vous pardonne, dit Félicien avec

voir et entendre des artistes de renom ; on se rendait avec joie à l'appel d'hommes de bien, — et ce renom en vaut bien un autre ; — on accourait à la voix de quelques amis des pauvres, qui, pour soulager les misères nombreuses du moment, s'abandonnaient aux appréciations du public. Rien n'avait pu ébranler leur dévouement, ni les ennuis de la position, ni les difficultés du travail.

Remercions-les donc tout d'abord d'avoir bravé si généreusement ces obstacles ; ils n'étaient pas indignes des braves militaires qui les ont affrontés ; — il fallait du courage pour vaincre d'honorables préjugés ; il fallait du dévouement pour sacrifier des études graves et sérieuses à des études presque banales et pourtant très-difficiles.

Mais leurs cœurs ont été compris, leur appel a été entendu. Jamais nous n'avons vu la salle mieux et plus remplie que samedi.

Nous regrettons de ne pas pouvoir entrer dans le détail de cette soirée ; nous serions heureux de dire avec quel talent les beaux vers de M. A. Peyron, sur la *Charité*, ont été dits par M. de P. ***. Nous voudrions rappeler tout ce qu'il y a eu d'intelligence et de vrai talent d'artiste dans chacun des rôles ; mais il ne serait pas convenant de le faire ; d'ailleurs, le public a fait justice avant nous en témoignant par des tonnerres d'applaudissements sa joie et son admiration.

En somme, cette soirée a été bonne ; bonne dans son but, bonne dans ses résultats ; elle a été belle aussi, car il eût été impossible de mieux interpréter le *Misanthrope* et l'*Auvergnat*. Les chansonnettes ont été dites avec une intelligence parfaite, avec un véritable talent d'artiste.

Nous ne dirons rien de l'ouverture, si pure d'ensemble et d'exécution. Il y a longtemps que la musique de l'Ecole nous a habitués à cette perfection.

On dit que nos *généreux artistes* donneront incessamment une autre soirée. Puisse cet on-dit se réaliser ; chacun s'empressera de répondre à ce second appel comme au premier, parce que, sûr du tact et de l'esprit de convenance qui distingue les organisateurs de ces fêtes, on n'aura plus à craindre ces jeux de mots qui offensent trop souvent les jeunes cœurs et les jeunes oreilles. P. GODET.

Marché de Saumur du 19 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.)	52 56	Graine de luzerne.	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	51 10	— de colza . . .	—
Seigle	20 80	— de lin	54 —
Orge	16 —	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 —	(l'hectolitre)	—
Fèves	16 —	— cassées (50 k.)	80 —
Pois blancs	25 20	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	25 20	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1855.	120 —
Cire jaune (50 kil)	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e —	90 —
— de chenevis	65 —	— de Chinon	110 —
— de lin	65 —	— de Bourgueil	140 —
Paille hors barrière.	47 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	75 —	1 ^{re} qualité 1855	150 —
Luzerne	70 —	2 ^e —	70 —
Graine de trèfle	75 —	3 ^e —	50 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

un sourire mêlé de larmes de joie.

— Maintenant, dit Julie, nous allons faire le repas de nos fiançailles ; nous ferons le repas de noces dans cinq jours. Une brillante société nous attend au salon. Je vais vous présenter à nos parents, au nombre desquels vous trouverez Anastasie, les trois magistrats qui vous ont arrêtés là-haut, et le docteur qui vous a fait une si belle morale. Nous composons une famille de créoles, arrivés l'an dernier à Paris, pour nous y établir. Vous lirez nos véritables noms sur le contrat. Cet hôtel appartient à de Vaudreuil, il vous le donne pour cadeau de noces. J'ai, moi, cent mille francs de rente à vous offrir pour me faire pardonner mes torts. Etes-vous content ?

Félicien se précipita aux pieds de Julie et les couvrit de baisers furieux.

— Relevez-vous, dit Julie et donnez-moi le bras.

De Vaudreuil, prenant le ton d'un valet de chambre qui annonce, ouvrit la porte du salon et dit : — Monsieur et Madame de Saint-Nérée !

Et quarante personnes se levèrent spontanément pour embrasser l'heureux Félicien. MÉRY. (*Presse*.)

BOURSE DU 19 JANVIER.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 60.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94.

BOURSE DU 21 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 67 35

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 93 30.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES, APRÈS FAILLITE.

Le vendredi 25 janvier 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Hippolyte DESBORDES-PAGERIE, marchand de rouennerie à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de toutes ses marchandises et de son mobilier, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

Il sera vendu :

Grande quantité de toutes espèces d'étoffes, draperie, mérinos, satins, coutils, indiennes, cotons, futaines, calicots, percales, tartans, toiles, lustrines, dentelles, mousselines, châles, mouchoirs, cravates, gilets, et bas en tricot, bonnets et objets de nouveautés, mercerie, etc., etc.

Mobilier : Lits, armoire, commodes, tables, chaises, glaces, linge, effets, comptoirs, rayons, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leflet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Le PARC de VERRYE, situé dans la commune de Verrye à 4 kilomètres de Saumur.

Ce parc, de la contenance de 124 hectares 37 ares 26 centiares, est divisé en 17 coupes.

Il est entouré de chemins; son exploitation est très-facile.

Les taillis sont d'une belle venue.

Il existe sur cette propriété 19 cents à 2 mille arbres-futaie, d'une valeur de plus de 25,000 francs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

La MAISON occupée par M^{me} GRÉARD, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

A LOUER

Présentement

Une MAISON, sise à Vernoi, composée de salle à manger, salon, vestibule au milieu, cuisine; vaste cour au nord, où sont les servitudes, close de murs; cour au midi, grand jardin en suite; au levant un vaste enclos entouré de murs, chambres hautes avec cabinets, grand grenier régnant sur le tout; caves.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernoi. (7)

VOITURE

DE SAUMUR A ANGERS,

d'Angers à Saumur,

Partant tous les jours : de Saumur à 7 heures du matin;

D'Angers à 4 heures du soir.

Trajet en 4 heures.

PRIX : 2 FR. 25 CENT.

Bureau, à Saumur, hôtel de Londres, à Angers, chez MM. BERTIN, près le Pont. (26)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

PAR BREVET D'INVENTION

S. G. D. G.

FABRIQUE DE TISSUS

ET BLANCHISSAGE DE TOILE.

ANDRÉ QUIMPEROIS, de Saumur.

M. ANDRÉ, inventeur d'un métier à l'aide duquel on peut fabriquer des toiles et tissus de toute espèce, d'une largeur qui peut aller jusqu'à 8 mètres, vient de fonder à Saumur une société en commandite par actions, ayant pour objet de donner à l'exploitation de son invention tout le développement qu'elle comporte.

MM. Louvet, Trouillard et Comp^{ie}, banquiers de la société, sont chargés de recevoir les versements des souscripteurs d'actions.

Les statuts sont déposés en l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur, où on peut en prendre connaissance. (53)

GRAND CHOIX DE DESSINS A BRODER

Rue de la Tonnelle, maison Comte.

Les Dames trouveront à cette adresse un grand choix de DESSINS A BRODER, du genre le plus nouveau. (54)

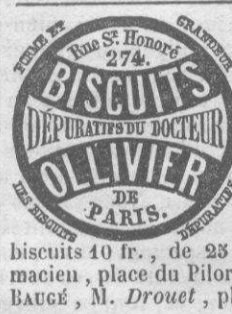
COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

CHOCOLAT DE L'INFANTE

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers, rue Beaurepaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilon; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

DIX CENTIMES le numéro rendu à domicile par la Poste.

PARIS ET DÉPARTEMENTS :

5 fr. 20 c.

PAR AN.

ÉTRANGER :
le port en sus.

LA SEMAINE

52 n^{os}

PAR AN

contenant la matière
de 25 à 30 volumes.

Magasin universel paraissant tous les Dimanches.

HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES,
ESQUISSES DE MOEURS, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, SCIENCES ET ARTS.

Bureaux à Paris, rue Sainte-Anne, 55.

La Semaine paraît tous les dimanches en une feuille très-grand in-8°, à deux colonnes; chaque numéro, contenant la matière de plus d'un demi volume, est envoyé par la poste, pour dix centimes, dans les départements. — On s'abonne pour une année, ou pour le nombre de numéros que l'on veut. — Jusqu'à concurrence de dix numéros on peut envoyer le prix en timbres-poste. (Toutes lettres non affranchies sont refusées.)

Le premier numéro de janvier, contenant le prospectus de la Semaine, est envoyé gratis, à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Les demandes d'abonnement, accompagnées d'un mandat sur la Poste, doivent être adressées franco à M. le Directeur de la Semaine, RUE SAINTE-ANNE, 55, A PARIS.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel. — Prix : 4 fr. par an FRANCO. — Troisième année.

Le Moniteur des Connaissances utiles peut tenir lieu de Journaux d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bojault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente; Moyen de rajeunir les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraichissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre indélébile. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^{or} Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins

factices pendant l'hiver. — Vin de Fuiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les Volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrazin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'Animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Memoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des Plantes. — Destruction des Fourmis noires et des insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires : la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Liqueurs. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

Le MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES continuera, pendant l'année 1856, la publication du Traité complet d'industrie manufacturière, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Etranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Le prix de l'abonnement pour l'année 1856 est de 4 fr. Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1854 et 1855, elles se vendent ensemble ou séparément 5 fr. l'année.

On s'abonne, à dater du 1^{er} janvier 1856, en envoyant à l'adresse de M. FAVRE, directeur, un mandat de 4 fr. par la poste, au Bureau, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 8, Paris. (00)